



**BCT : PERMISSION AUX BANQUES D'ADOPTER LES PRODUITS DE LA FINANCE ISLAMIQUE
SIMULTANÉMENT AVEC LA FINANCE CONVENTIONNELLE**



Dans le cadre de la consolidation du cadre législatif du secteur bancaire, en vue d'en diversifier davantage l'offre de services et renforcer les moyens de financement de l'économie, le Conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie, réuni le 02 février 2018, a discuté des orientations et choix que la BCT envisage d'adopter prochainement.

La BCT prévoit, en effet, de permettre aux banques et aux institutions financières d'adopter les produits de la finance islamique simultanément avec la finance conventionnelle, a annoncé l'institution dans un communiqué.

Source : tustex